

**Communiqué de presse**
Pour diffusion immédiate**CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU RÉSEAU AUTONOME D'INUKJUAK**

- Une centrale hydroélectrique au fil de l'eau de 7,5 MW sera construite sur la rivière Inukjuak.
- Il s'agit d'un projet d'environ 125 M\$ et du premier partenariat entre une corporation inuite et un producteur indépendant.
- L'électricité renouvelable remplacera l'énergie produite au moyen de combustibles fossiles et permettra d'éviter 700 000 tonnes de GES.
- Le projet permettra des économies annuelles de l'ordre de 20 % pour Hydro-Québec.
- Il contribuera au développement économique de la communauté inuite d'Inukjuak.

Montréal, Québec, le 27 mai 2019 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex »), la corporation foncière Pituvik (« Pituvik ») et Hydro-Québec sont fières d'annoncer la construction d'une centrale hydroélectrique au fil de l'eau de 7,5 MW sur la rivière Inukjuak près d'Inukjuak, au Nunavik, dans le nord du Québec (le « projet Innavik »). Ce projet novateur permettra d'alimenter les clients desservis par le réseau autonome d'Inukjuak en énergie propre et renouvelable.

Le projet Innavik, une initiative de Pituvik, s'inscrit dans la stratégie d'Hydro-Québec visant à convertir ses réseaux autonomes à des sources d'énergie plus propres et moins chères. Il s'agit d'un projet structurant qui répondra à long terme aux besoins en énergie croissants de la communauté tout en agissant comme levier de développement durable.

Faits saillants du projet

- Innergex gèrera la construction et l'exploitation de la centrale au fil de l'eau de 7,5 MW, dans laquelle Pituvik sera partenaire à 50 %, un projet d'une valeur totale d'environ 125 M\$.
- Le projet permettra de réduire de plus de 80 % la consommation d'hydrocarbures et de réduire de 700 000 tonnes les émissions de gaz à effet de serre (« GES ») sur 40 ans.
- La préparation du site devrait débuter au quatrième trimestre de 2019 et la construction, en 2020.
- La centrale devrait commencer à desservir la communauté vers la fin de 2022.
- Un contrat d'approvisionnement en électricité (« CAE ») de 40 ans a été signé avec Hydro-Québec. Le CAE prévoit un montant annuel fixe en contrepartie d'une énergie et d'une puissance garanties.
- Le projet permettra une réduction annuelle de l'ordre de 20 % des coûts d'exploitation d'Hydro-Québec.
- Le CAE sera soumis à la Régie de l'énergie pour approbation au cours de 2019.
- Pour sa première année d'exploitation complète, le BAIIA ajusté prévu du projet Innavik est d'environ 9 M\$.

Le gouvernement du Québec, par l'entremise de la Société d'habitation du Québec (« SHQ »), de l'Office municipal d'habitation Kativik (« OMHK ») et de Transition énergétique Québec (« TEQ »), soutient un élément clé du projet, soit le programme de conversion du chauffage de l'eau et des espaces du diesel à l'électricité, ce qui maximisera l'utilisation de l'électricité renouvelable par l'ensemble de la communauté, soit plus de 480 foyers.

Le projet Innavik sera un catalyseur pour la croissance de la communauté inuite d'Inukjuak, qui compte 1 800 habitants, située sur la rive de la baie d'Hudson. Il créera des emplois locaux, durant la construction et l'exploitation de la centrale, tout en diversifiant l'économie. Les bénéfices générés par la centrale permettront à la communauté de mettre sur pied des programmes de soutien pour les jeunes et les personnes âgées, pour des initiatives locales destinées au bien-être de la communauté et pour l'entrepreneuriat. Grâce au projet Innavik, la communauté pourrait également bénéficier d'une serre alimentée par une énergie renouvelable pour améliorer sa sécurité alimentaire.

Citations

« Innergex a formé de nombreux partenariats avec des communautés locales et autochtones pour développer des projets d'énergie renouvelable et nous sommes fiers de conclure ce premier partenariat avec une communauté inuite à l'occasion du projet Innavik, a déclaré Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex. Cette installation sera la première construite dans un réseau autonome et dans une communauté éloignée et permettra une transition du diesel vers l'hydroélectricité. Notre grande expertise, tant en développement de petits projets hydroélectriques qu'en création de partenariats avec des communautés, devrait constituer un facteur de succès pour ce projet unique qui engendrera des avantages tangibles pour la communauté et les générations futures. »

« La transition vers l'hydroélectricité nous permet de remplacer le diesel et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, tant pour nos besoins d'électricité de base que pour nos besoins en chauffage, tout en réduisant les coûts de carburant, a déclaré Eric Atagotaaluk, président de Pituvik. C'est une bonne chose pour la planète et cette électricité verte nouvellement disponible créera des occasions de développement économique durable pour notre communauté. »

« Nous sommes fiers de notre partenariat avec Innergex et Pituvik. Le projet Innavik représente un élément clé de notre stratégie de transition énergétique de nos réseaux autonomes. Il s'agit d'un projet gagnant pour la population d'Inukjuak, gagnant pour Hydro-Québec qui réduira ses coûts d'exploitation et gagnant pour l'ensemble des Québécois grâce à une réduction importante des émissions de GES », a souligné Éric Fillion, président d'Hydro-Québec Distribution.

« Il s'agit là d'une association de laquelle découle un projet porteur qui sera grandement bénéfique pour la communauté tout en permettant à Hydro-Québec de réduire ses coûts de production et ses émissions de GES. Cela s'imbrique parfaitement dans les orientations de notre gouvernement. Notamment en ce qui a trait à l'électrification de l'économie du Québec et on ne peut que s'en réjouir », a indiqué Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex est un producteur indépendant d'énergies renouvelables qui développe, acquiert, détient et exploite des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens et des parcs solaires. En tant qu'entreprise internationale,

Innergex exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en France et au Chili. Innergex gère un important portefeuille de 66 actifs en exploitation d'une puissance installée nette de 1 988 MW (puissance installée brute de 2 888 MW), dont 37 centrales hydroélectriques, 25 parcs éoliens et quatre parcs solaires. Elle détient aussi des intérêts dans sept projets en développement d'une puissance installée nette totale de 870 MW (puissance installée brute de 948 MW), dont deux sont actuellement en construction, et des projets potentiels qui en sont à différents stades de développement, d'une puissance brute totale de 7 767 MW. Le respect de l'environnement et l'équilibre de l'intérêt supérieur des communautés hôtes, de ses partenaires et de ses investisseurs sont au cœur de la stratégie de développement d'Innergex. Son approche de création de valeur pour les actionnaires est de générer des flux de trésorerie constants, de présenter un attrayant rendement ajusté au risque et de distribuer un dividende stable. Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P.

À propos de la corporation foncière Pituvik

Incorporée le 30 janvier 1979, Pituvik est titulaire de droits sur 521 km² de terres classées Catégorie I. Ces terres sont détenues par Pituvik au nom des bénéficiaires Inukjuaqmiut de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ). En cette fonction, Pituvik a le droit de permettre aux personnes et aux organisations d'utiliser ces terres en échange de compensations pour leur utilisation. Pituvik maintient également une liste des bénéficiaires au nom de tous les Inukjuaqmiut. Pituvik est une corporation sans but lucratif, cependant elle peut créer et détenir des filiales à but lucratif pour stimuler la croissance économique locale et la création d'emplois.

Mise en garde sur les mesures financières non conformes aux IFRS

Certaines mesures mentionnées dans le présent communiqué ne sont pas des mesures reconnues en vertu des IFRS, et sont donc susceptibles de ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. De plus, ces indicateurs facilitent la comparaison des résultats pour différentes périodes. Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté proportionnel et les flux de trésorerie disponibles ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS.

Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent document visent le résultat net auquel est ajouté (duquel est déduit) la charge (le recouvrement) d'impôt, les charges financières, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, le montant net des autres charges, la quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées et le (profit net latent) la perte nette latente sur instruments financiers. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS.

Information prospective

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir d'Innergex, le présent communiqué contient de l'information prospective au sens de la législation en valeurs mobilières applicable, notamment quant à la stratégie commerciale d'Innergex, à ses perspectives de développement et de croissance futurs, à ses perspectives commerciales, à ses objectifs, à ses plans et à ses priorités stratégiques, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques (l'« information prospective »). L'information prospective se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « pourrait », « fera », « croire », « s'attend à », « a l'intention de », « devrait », « plans », « potentiel », « projet », « prévoit », « estimation », « budget » ou « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou non. Elle exprime les prévisions et les attentes d'Innergex à l'égard d'événements ou de résultats futurs en date du présent communiqué.

Étant donné que les énoncés prospectifs portent sur des événements et des conditions futurs, ils sont de par leur nature assujettis à des risques et incertitudes inhérents. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats actuellement prévus en raison de plusieurs facteurs et risques, notamment les risques liés au secteur de l'énergie renouvelable en général comme l'application de la stratégie, à la capacité de développer les projets conformément aux délais et budgets alloués, aux ressources en capital, à l'évaluation précise et la variabilité naturelle des sources d'énergie renouvelable, à la construction, à la conception et au développement de nouvelles installations, et aux clauses restrictives ainsi qu'aux relations avec les services publics. Les lecteurs doivent savoir que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les activités ou les résultats financiers d'Innergex figurent dans la notice annuelle d'Innergex qui peut être consultée sur le site Internet de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

L'information prospective contenue dans ce communiqué de presse est fondée sur certaines principales hypothèses formulées par Innergex. Le tableau ci-dessous présente les informations prospectives contenues dans ce communiqué, les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

Principales hypothèses	Principaux risques et principales incertitudes
<p>BAIIA ajusté prévu</p> <p>Pour chaque installation, la Société estime le résultat d'exploitation annuel en ajoutant au (déduisant du) bénéfice net (perte nette) la provision liée à (le recouvrement de) la charge d'impôt, les charges financières, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, le montant net des autres charges, la quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées et le (profit net latent) la perte nette latente sur instruments financiers. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté prévu ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS.</p>	<p>Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques et de la production d'électricité connexe</p> <p>Variations des régimes hydrologiques</p> <p>Risque d'approvisionnement en matériel, y compris la défaillance ou les activités d'exploitation et d'entretien imprévues</p> <p>Catastrophes naturelles et cas de force majeure</p>
<p>Coûts de projets estimés, obtention des permis prévue, début des travaux de construction, travaux réalisés et début de la mise en service des projets en développement</p> <p>Innergex peut faire (dans la mesure du possible) une estimation de la puissance installée potentielle, des coûts estimés, des modalités de financement et du calendrier de développement et de construction pour chaque projet en développement ou projet potentiel fondée sur sa grande expérience en tant que promoteur, en plus d'information sur les coûts internes différentiels ayant un lien direct avec le projet, les coûts d'acquisition de sites et les coûts de financement, lesquels sont éventuellement ajustés pour tenir compte des prévisions de coûts et du calendrier de construction fournis par l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et construction (IAC) dont les services ont été retenus pour le projet.</p> <p>Innergex fournit des indications tenant compte d'estimations sur sa position stratégique et sa position concurrentielle actuelles, ainsi que sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses projets en développement et de ses projets potentiels, qu'Innergex évalue compte tenu de son expérience en tant que promoteur.</p>	<p>Incertitudes au sujet du développement de nouvelles installations</p> <p>Exécution par les principales contreparties, par exemple les fournisseurs ou entrepreneurs</p> <p>Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets</p> <p>Capacité à obtenir les terrains appropriés</p> <p>Obtention des permis</p> <p>Risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement</p> <p>Relations avec les parties prenantes</p> <p>Approvisionnement en matériel</p> <p>Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement</p> <p>Taux d'inflation plus élevé que prévu</p> <p>Catastrophe naturelle</p> <p>Risques d'ordre réglementaire et politique</p>

Bien qu'Innergex soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables, les lecteurs de ce communiqué sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. Les énoncés prospectifs sont présentés à la date du présent communiqué et Innergex ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser publiquement les énoncés prospectifs pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

- 30 -

Pour plus de renseignements

Innergex énergie renouvelable inc.

Karine Vachon
Directrice – Communications
450 928-2550, poste 1222
kvachon@innergex.com
www.innergex.com

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Claude Potvin
Attachée de presse
Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles
Ministre responsable de la Côte-Nord
418-643-7295

Corporation foncière Pituvik

Eric Atagotaaluk
Président
819 254-0408
president@pituviq.ca
www.nlhca.ca/

Hydro-Québec

Cendrix Bouchard
Conseiller en communications
514 289-4104
bouchard.cendrix@hydro.qc.ca
www.hydroquebec.com